



MINISTERE DE L'AGRICULTURE

INSTITUT D'ECONOMIE RURALE

PROGRAMME RESSOURCES
FORESTIERES

FICHE TECHNIQUE

INSTALLATION ET CONDUITE DU VERGER DE KARITE



Par :
HAROUNA YOSSI, MODIBO SIDIBE, HABY SANOU, SIDI
SANOGO, OUMAR SENOU, ABDOUL K SANOGO,
NANGAZANA KONE, LAHE DIAKITE, OUMAR I DIALLO, RENE
DACKOUO

SIKASSO, SEPTEMBRE 2005

1. INTRODUCTION

Le Karité (*Vitellaria paradoxa* Gaertn.) est une espèce intégralement protégée par le code forestier de la République du Mali à cause du rôle socio-économique et écologique qu'il joue pour les populations rurales (sources de revenus et de matières grasses, énergie, protection des sols, alimentation, pharmacopée). Son aire couvre 229 125 km² au Mali. La consommation moyenne de beurre de karité a été estimée à 5 kg par personne et par an en zone Mali –Sud. Les produits du Karité (amandes et beurre) constituent avec la gomme arabique les deux principaux produits forestiers d'exportation du Mali. La valeur ajoutée générée par ce produit au Mali est de l'ordre de 5 milliards de FCFA par an.

2. TECHNIQUES DE RECOLTE ET DE PREPARATION DES SEMENCES

Période de récolte : Mai à juillet

Préparation des semences : Après récolte, dépulper les fruits pour obtenir les graines au plus tard dans les 7 à 15 jours après la récolte.

Pré traitement des graines : Néant

3. TECHNIQUES PRODUCTION DES PLANTS EN PEPINIERE

Dimension des sachets d'élevage des plants en pépinière : 30 cm de profondeur et 20 cm de diamètre

Substrat

Utiliser un substrat équilibré composé de 1/3 de terre, 1/3 de sable et 1/3 de compost ou terre de forêt.

Mode de semis

Les graines doivent être semées rapidement, au plus tard dans les 7 à 15 jours après la récolte car les graines perdent leur pouvoir germinatif et leur conservation est difficile.

- Arroser les pots ou les planches 2 à 3 jours avant le semis
- Semer 1 graine par sachet ;
- Profondeur de semis : 1 à 2 cm

Entretien des plants en pépinière

- Arroser à l'aide d'un arrosoir 2 fois/jour pendant les heures fraîches
- sevrer les plants en déplaçant les pots deux fois par mois ;
- Arroser une seule fois par jour de préférence le soir au cours du dernier mois avant la sortie des plants de la pépinière.
- Durée de séjour des plantes en pépinière : au moins 1 an

Greffage

Objectif : multiplier les individus performants pour un caractère donné

Méthode de greffage : greffage par placage simple et par placage à double fente.

Le greffage par placage simple consiste à coller le greffon au porte greffe à une hauteur d'environ 0,30 à 0,40 cm sans fendre celui ci. Le sujet est taillé sur le côté de façon à dégager l'aubier et le cambium. Le greffon est taillé en biseau, allongé sur une de ses faces; ensuite il est appliqué au sujet au bas de l'entaille de telle sorte que les cambiums soient en contact sur la plus grande longueur possible au moins d'un côté. Cette zone est ligaturée avec un ruban plastique. Après ligature, recouvrir avec une bande plastique transparente qui sera enlevée immédiatement dès que le greffon a repris (transformation du bourgeon en feuilles à partir de 15 à 20 jours).



Origine du greffon : Individu sélectionné pour le caractère préféré.

Dimension du greffon : rameaux bien aoûtés et sains âgés de deux ans et de 8 à 12 cm de longueur ayant au moins deux bourgeons végétatifs.

Caractéristiques du porte greffe :

Type de plants : sauvages (plants ayant poussé naturellement) et plants élevés en pépinière

Dimension optimale du porte greffe : 0,40 - 0,50 m

Période de greffage : saison sèche fraîche

Durée de séjour du plant greffé en pépinière : 4 à 5 mois

4. TECHNIQUES DE PLANTATION

Choix et préparation du site :

Le choix du site de plantation est très important car de lui dépendra la croissance et le développement des plants.

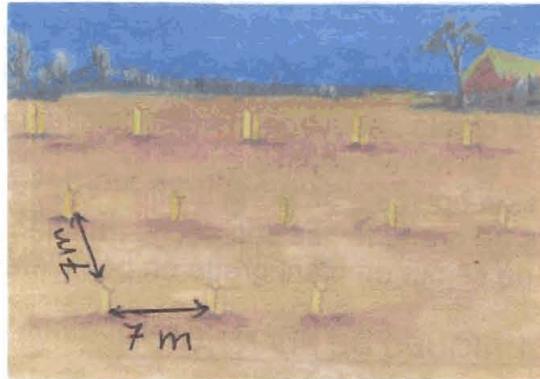
Le karité préfère les sols profonds argileux secs, limoneux-sableux et sableux avec une bonne couche d'humus. Il se comporte très bien dans les champs et les jeunes jachères. Le karité se développe moins bien sur les sols trop humides (sols argileux lourds, bords de cours d'eau) et les stations inondées trop longtemps (marécages).

La préparation doit se faire manuellement. Elle consiste à éliminer les buissons et arbrisseaux en laissant les régénérations naturelles de karité et les grands arbres qui sont susceptibles de ne pas gêner les jeunes plants de karité.



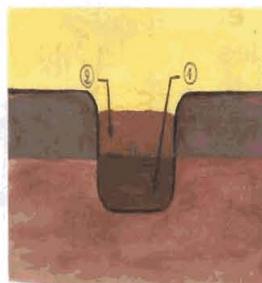
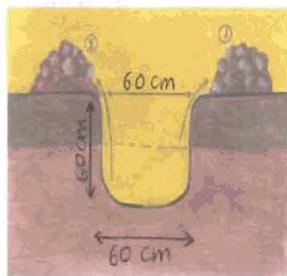
Piquetage

Il consiste à matérialiser l'emplacement des trous de plantation. Les emplacements sont indiqués en plantant un piquet. L'écartement entre les trous de plantation varie de 7 m X 7 m à 10 m X 10 m.



Trouaison et rebouchage

Les dimensions des trous de plantation sont de 0,60 m X 0,60 m X 0,60 m c'est à dire 0,60 de profondeur et 0,60 cm de diamètre. Les trous après ouverture sont soigneusement rebouché. Il est conseillé de remettre la terre de surface dans le trou et ensuite le trou est soigneusement rebouché avec un mélange de la terre de surface plus 20 kg de terreau et 1,5 kg de Phosphate naturel de Tilemsi et 20 g de furadan. Le rebouchage se fait en laissant un vide de 5 cm pour l'accumulation de l'eau de pluie.



Mise en place des plants

La période optimale de plantation se situe de juillet à mi-août. La mise en place des plants se fait après une bonne pluie. La dimension optimale des plants pour la plantation se situe entre 20 et 50 cm. Le verger peut être créé en plantant les types de plants suivants :

- plants greffés
- plants non greffés élevés en pépinière
- sauvageons prélevés dans la nature.



On réalise un trou de dimension conforme au pot ou à la racine (plant élevé en planche, sauvageon). Pour les plants en pot, couper la base du sachet et les racines secondaires avec un couteau tout en évitant de casser la motte de terre.

Installer le plant dans le trou, retirer le sachet et bien tasser la terre tout autour du plant. Procéder ensuite à l'arrosage du plant quelle que soit l'humidité du sol.



5. TECHNIQUES DE CONDUITE ET D'ENTRETIEN DES PLANTATIONS

Pour un développement harmonieux des plants après la plantation, il faut :

- désherber autour des plants 2 fois par an en début et en fin de saison des pluies pendant les trois premières années après plantation et ensuite une fois par an ;
- Protéger le verger contre le feu pendant toute la vie du verger et contre le pâturage pendant les 3 premières années ;
- Arroser si possible les plants des meilleures variétés deux fois par semaine en saison sèche pendant les trois premières années ; ceci permettra d'accélérer leur croissance ;

- Apporter l'engrais en deuxième et troisième année s'il s'agit de plants greffés améliorés à la dose de 217 grammes de DAP, 300 g de sulfate de potassium, 133 g d'urée par plant à un an après plantation. Pour les années suivantes la dose de la première année sera multipliée par le nombre d'années ;
- Faire la taille de forme à partir de la troisième année de plantation ;
- Réaliser des traitements phytosanitaires périodiques à la demande.



Pour tout renseignement, s'adressez au
Programme Ressources Forestières - B.P 178,
Téléphone (223) 262 00 73
Email : crra.sikasso@ier.ml
